



**FEDERATION FRANÇAISE DE WUSHU**

Arts Energétiques et Martiaux Chinois

# **REGLEMENT DES COMPETITIONS**



# **WUSHU TAOLU MODERNE**

Ont participé à l'élaboration de ce document

Monsieur Hugues DERIAZ  
Monsieur Julien GRANJOUX  
Monsieur Michel LEROUX.  
Monsieur Stéphane MOLARD  
Monsieur Philippe N'GUYEN  
Monsieur Jean Paul N'GUYEN  
Monsieur Pascal TURPIN

Merci de leur contribution

Validé par le Comité Directeur Fédéral du 15 décembre 2007  
Dernière mise à jour le 6 janvier 2009

\*\*\*

# Table des matières

## PREMIERE PARTIE : REGLEMENTS GENERAUX

1. Les compétitions fédérales en Wushu Taolu Moderne .....	5
1.1. Les compétitions “officielles” .....	5
1.2. Les compétitions “officialisées” .....	5
2. Conditions de participation aux compétitions .....	6
2.1. La licence .....	6
2.2. Les feuilles officielles d’engagement .....	6
2.3. Droits d’inscription .....	6
2.4. Caution .....	6
3. Obligation du compétiteur .....	6
4. Le passeport sportif et le passeport médical .....	7
5. les disciplines de compétition .....	7
6. Déroulement des rencontres .....	8
7. Méthode de participation .....	8
8. L’aire de compétition .....	8
9. Les compétiteurs .....	9
9.1. Définition .....	9
9.2. Catégories d’âge .....	9
10. Les épreuves par âges .....	10
11. L’équipement et les armes .....	11
12. L’attribution des titres .....	11
13. Repêchage .....	11
14. Litiges .....	11
15. Réclamations .....	11
16. Le classement National .....	12

## DEUXIEME PARTIE : REGLEMENTS PARTICULIERS

<b>1. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE WUSHU TAOLU MODERNE .....</b>	<b>13</b>
1.1. Conditions de participation .....	13
1.2. Décision .....	13
1.3. Sélection – Transmission des inscriptions .....	13
1.4. Condition de qualification .....	13
1.5. Déroulement de la Compétition .....	13
<b>2. LE CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNES DE WUSHU TAOLU MODERNE .....</b>	<b>14</b>
2.1. Conditions de participation .....	14
2.2. Décision .....	14
2.3. Sélection – Transmission des inscriptions .....	14
2.4. Condition de qualification .....	14
2.5. Déroulement de la compétition .....	14
<b>3. LE CHAMPIONNAT NATIONAL ENFANTS DE WUSHU TAOLU MODERNE .....</b>	<b>15</b>
3.1. Conditions de participation .....	15
3.2. Décision .....	15
3.3. Sélection – Transmission des inscriptions .....	15
3.4. Déroulement de la compétition .....	15
<b>ANNEXE 1: Feuille fédérale d’engagement Wushu Taolu Moderne Juniors - Seniors -Vétérans .....</b>	<b>17</b>



# PREMIERE PARTIE : REGLEMENTS GENERAUX

## 1. Les compétitions fédérales en Wushu Taolu Moderne

Les deux sortes de compétitions

### 1.1. Les compétitions “officielles”

Ce sont les compétitions permettant la délivrance de « titres officiels » de Vainqueur ou de Champion dont les modalités et les “règlements particuliers” sont décrits dans les présents textes réglementaires (cf. : Règlements particuliers des compétitions officielles) et apparaissent au calendrier national des compétitions.

Ces modalités et ces règlements particuliers ne peuvent être modifiés que par le Comité Directeur de la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c.

### 1.2. Les compétitions “officialisées”.

Ce sont des compétitions de tous niveaux et d'appellations diverses : Tournois, Galas, Inter Clubs, Inter régions, internationaux, etc., ne donnant lieu à l'attribution d'aucun “Titre Officiel” de Vainqueur ou de Champion, mais permettant aux participants d'acquérir de l'expérience.

Ces compétitions devront impérativement respecter les règlements techniques, d'arbitrage et médicaux régissant les pratiques sportives.

1.2.1. L'officialisation d'une compétition comporte les étapes suivantes :

- La demande écrite,
- L'autorisation de la compétition,
- L'officialisation.

1.2.1.1. La demande écrite

Elle doit être faite auprès de l'instance concernée :

- au niveau régional auprès du Comité régional du lieu d'organisation,
- au niveau national auprès de la fédération lorsqu'il y a participation de compétiteurs (trices) étrangers. La demande vaut et sert de reconnaissance des règlements des compétitions de la F.F. Wushu a.e.m.c, règlements que l'organisateur s'engage à respecter et appliquer. Cette demande doit être adressée au minimum quatre semaines avant la date des compétitions (cachet de la poste) à l'autorité concernée ;

Elle comporte un maximum d'informations et notamment :

- le nom de l'organisateur responsable, avec son adresse et son numéro de téléphone.
- le programme détaillé de la compétition dans sa totalité (même dans le cas de manifestation faisant appel à différentes disciplines).
- toutes informations sur les participants invités ou attendus et les dispositions techniques d'organisation.

1.2.1.2. L'autorisation

Elle sera signifiée par écrit par l'instance concernée à l'organisateur au plus tard 15 jours avant la date de la manifestation (date d'expédition de la poste faisant foi).

1.2.1.3. L'officialisation elle même

L'organisateur fera retour de la feuille de résultat et de la feuille médicale au plus tard 48 heures après la fin de la manifestation. Ce n'est qu'après réception et étude de la (des) feuille(s) de résultat et de la feuille médicale et avoir lu le rapport de “bon déroulement” fait par le responsable fédéral désigné par l'autorité concernée que celle-ci accordera l'officialisation des rencontres.

## **2. Conditions de participation aux compétitions**

### **2.1. La licence**

- 2.1.1. Les compétitions sont ouvertes aux pratiquants (es) LICENCIÉS au titre d'une association régulièrement affiliée à la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c. pour la saison en cours.
- 2.1.2. Tout compétiteur doit pouvoir justifier de deux timbres de licence de fédérations délégataires dont celui de la FFWaemc de la saison en cours et de la nationalité française pour le championnat de France.

### **2.2. Les feuilles officielles d'engagement**

- 2.2.1. Pour les compétitions officielles, tout compétiteur doit être engagé par son professeur ou moniteur de club qui doit l'inscrire au moyen d'une feuille officielle d'engagement remplie avec soin, sans omission et qu'il doit faire parvenir au RESPONSABLE DES COMPETITIONS (comités départementaux, comités régionaux, selon le niveau) 15 jours avant la date de compétition (cachet de la poste faisant foi).
- 2.2.2. La signature du professeur ou du moniteur atteste qu'il a pris connaissance des règlements techniques, sportifs, d'arbitrage, médicaux et de lutte contre le dopage de la F.F. Wushu a.e.m.c, ainsi que du règlement particulier à la compétition concernée, règlements qu'il s'engage à respecter et à faire respecter à ses élèves.
- 2.2.3. Aucune autre forme d'engagement que ces feuilles officielles d'engagement ne sera acceptée, quelle que soit la raison invoquée.
- 2.2.4. Aucun délai supplémentaire à la date de forclusion prévue ne sera accordé.
- 2.2.5. Pour toutes les compétitions avec sélections (département, région) le (la) compétiteur (trice) opte pour une ou plusieurs disciplines sans possibilité de changement.

### **2.3. Les droits d'inscription**

- 2.3.1. Aucun droit d'inscription n'est fixé par la Fédération pour tout engagement aux compétitions nationales. Des droits d'inscription aux manifestations peuvent être fixés par les organes fédéraux en Assemblée Générale, ces droits leur restant acquis.

### **2.4. La caution**

- 2.4.1. Aucune caution n'est fixée par la Fédération.

## **3. Obligation du (de la) compétiteur (trice)**

- Chaque compétiteur (trice) doit présenter sa convocation et une pièce d'identité à l'entrée de la salle, afin de pouvoir franchir sans difficulté le contrôle.
- Dès son arrivée dans la salle, chaque compétiteur (trice) doit se rendre au contrôle officiel où il doit présenter son passeport sportif aux autorités présentes, ainsi que sa licence de la saison en cours et son passeport médical au médecin mandaté.
- La non présentation des passeports (ou leur non-conformité) entraîne automatiquement le forfait (forfait par décision du responsable du département Compétition du niveau de la compétition).
- La non présentation de la licence entraîne également le forfait (forfait par décision du Responsable du département des juges & arbitres du niveau de la compétition). Toute autre décision est du ressort du chef des Arbitres de la compétition.

#### **4. Le passeport sportif et le passeport médical**

- 4.1. Ces passeports sont obligatoires pour tous (tes) les compétiteurs (trices) qui participent à des rencontres en compétition (officielle ou officialisée).
- 4.2. Ces passeports devront toujours être à jour, à savoir :
- Etre dûment remplis
  - Comporter la certification exacte de ses grades et titres.
  - Comporter obligatoirement le “CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU WUSHU EN COMPETITION SOUS FORME DE TAOLU” comme prévu dans le règlement médical en vigueur

#### **5. Les disciplines de compétition**

##### **5.1. Disciplines modernes à mains nues :**

- **Formes imposées**
- **Formes optionnelles sans difficultés (dépôt préalable de diagramme)**
- **Formes optionnelles avec dépôt préalable de diagramme**

1. NANQUAN
2. CHANGQUAN
3. TAIJIQUAN

##### **5.2. Disciplines modernes avec armes courtes**

- **Formes imposées**
- **Formes optionnelles sans difficultés (dépôt préalable de diagramme)**
- **Formes optionnelles avec dépôt préalable de diagramme**

1. JIANSHU (EPEE),
2. DAOSHU (SABRE DU NORD),
3. NANDAO (SABRE DU SUD)
4. TAIJIJIAN (EPEE DU TAIJIQUAN)

##### **5.3. Disciplines modernes avec armes longues**

- **Formes imposées**
- **Formes optionnelles sans difficultés (dépôt préalable de diagramme)**
- **Formes optionnelles avec dépôt préalable de diagramme**

1. QIANGSHU (LANCE),
2. GUNSHU (BATON DU NORD),
3. NANGUN (BATON DU SUD)

##### **5.4. Forme de combat combinés : Duilian**

##### **Formes libres**

- à deux à mains nues ou avec armes
- à trois à mains nues ou avec armes

##### **5.5. Groupes : Jiti**

## **6. Déroulement des rencontres.**

- Durée de réalisation du taolu (imposé ou optionnel)
  - Dans les taolu de Chang quan, Nan quan, Jian shu, Dao shu, Qiang shu, Gun shu, Nan dao, Nan gun, la durée de l'épreuve doit être au moins 1 minute 20 secondes pour la catégorie adultes et au moins 1 minute 10 secondes pour la catégorie Jeunes et la catégorie enfants.
  - Dans les taolu optionnels de Taiji quan, Taiji jian, et taolu imposés de Taiji jian, la durée de l'épreuve doit être entre 3 et 4 minutes.
  - Dans les taolu imposés de Taiji quan, la durée de l'épreuve doit être entre 5 et 6 minutes.
  - Dans le duel (Duilian), la durée de l'épreuve ne peut pas être inférieure à 50 secondes.
  - Dans les taolu de groupe (Jiti), la durée de l'épreuve doit être comprise entre 1 minute 20 secondes et 7 minutes.

## **7. Méthodes de participation**

Pour les championnats nationaux, seuls les compétiteurs sélectionnés au niveau régional pourront participer à la compétition ; il s'agit du champion et vice champion de chaque catégorie d'âge et de chaque discipline. Le compétiteur doit être licencié dans un club de la région de sélection.

- Chaque compétiteur ne peut être engagé que dans trois disciplines (à mains nues sans que ces disciplines appartiennent à un même style ou avec armes sans que ces armes appartiennent au même type).
- Une 4<sup>ème</sup> inscription sera possible à condition de se faire dans la catégorie Duilian ou Jiti ;

Les inscriptions sont à la charge du Responsable Régional des Compétitions.

## **8. L'aire de compétition**

Pour les disciplines individuelles, l'aire est un tapis rectangulaire de 14 mètres de long par 8 mètres de large et entourée par une zone de sécurité de 2 mètres.

Pour les disciplines collectives, l'aire est un tapis rectangulaire de 16 mètres de long par 14 mètres de large et entourée par une zone de sécurité de 1 mètre.



## 9. Les compétiteurs

### 9.1. Définition

Les pratiquants (tes) de taolu qui participent à des rencontres modernes sont des compétiteurs (masculins) ou des compétitrices (féminines).

### 9.2. Catégories d'âge

#### 9.2.1. tableau des catégories

Les compétiteurs (trices) sont répartis en six catégories d'âge qui sont :

SAISON 2008/2009	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	juniors	Seniors	Vétérans
Féminins & Masculins	1999-2000	1997 -1998	1995-1996	1993-1994	1991-1992	1990 - 1975	1969 - 1974
Age en saison 2008-2009	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	17-18 ans	19 – 34 ans	35 ans à 40 ans

#### 9.2.2. Calcul de l'âge

L'âge est déterminé par l'année civile de la fin de saison en cours et par l'année de naissance.

Exemple : pour la saison 2008-2009 un compétiteur né en 1990 a 19 ans (2008-1990 = 19).

SAISON : ANNEE	Année de naissance	Ages		Catégories
2009	2000	9	ans	Poussins
2009	1999	10	ans	Poussins
2009	1998	11	ans	Benjamins
2009	1997	12	ans	Benjamins
2009	1996	13	ans	Minimes
2009	1995	14	ans	Minimes
2009	1994	15	ans	Cadets 1
2009	1993	16	ans	Cadets 2
2009	1992	17	ans	Juniors
2009	1991	18	ans	Juniors
2009	1990 - 1975	19 - 34	ans	seniors
2009	1974 - 1969	35 - 40	ans	Vétérans

### 9.3. Compétiteurs mineurs

La production de la licence délivrée aux mineurs doit être accompagnée d'une autorisation manuscrite signée par la personne ayant autorité parentale lui permettant de participer à des rencontres dans les compétitions et manifestations organisées par la Fédération Française de Wushu a.e.m.c et ses associations adhérentes.

## 10. les épreuves par âges

CATEGORIES	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	juniors	Seniors	
Age	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15 ans	16 ans	17-18 ans	+18 ans
<b>NANQUAN</b>							
▪ Formes imposées	32	32	GUIDING 1				
▪ Formes optionnelles					X	X	X
<b>CHANGQUAN</b>							
▪ Formes imposées	32	32	GUIDING 1	GUIDING 2			
▪ Formes optionnelles					X	X	X
<b>TAIJIQUAN</b>							
▪ Formes imposées					42	42	
▪ Formes optionnelles					X	X	X
<b>JIANSHU (EPEE)</b>							
▪ Formes imposées	32	32	GUIDING 1	GUIDING 2			
▪ Formes optionnelles					X	X	X
<b>DAOSHU (SABRE DU NORD)</b>							
▪ Formes imposées	32	32	GUIDING 1	GUIDING 2			
▪ Formes optionnelles					X	X	X
<b>NANDAO (SABRE DU SUD)</b>							
▪ Formes imposées	32	32	GUIDING 1	GUIDING 1			
▪ Formes optionnelles					X	X	X
<b>TAIJIJIAN (EPEE DU TAIJI)</b>							
▪ Formes imposées					42	42	
▪ Formes optionnelles					X	X	X
<b>QIANGSHU (LANCE)</b>							
▪ Formes imposées	32	32	GUIDING 1	GUIDING 2			
▪ Formes optionnelles					X	X	X
<b>GUNSHU (BATON DU NORD)</b>							
▪ Formes imposées	32	32	GUIDING 1	GUIDING 2			
▪ Formes optionnelles					X	X	X
<b>NANGUN (BATON DU SUD)</b>							
▪ Formes imposées	32	32	GUIDING 1	GUIDING 1			
▪ Formes optionnelles					X	X	X

## **11. L'équipement et les armes**

### **11.1. La tenue :**

- Le compétiteur doit porter des vêtements de compétition (style et formes) ainsi que son numéro de passage. Le port de chaussons est obligatoire pour des raisons évidentes d'hygiène.

### **11.2. Les armes de compétitions :**

Les compétiteurs (trices) sont invités à utiliser les instruments de compétition recommandés par l'IWUF.

- lorsque la main gauche porte l'épée ou le sabre au niveau de la garde, la pointe de l'épée ou du sabre doit au moins atteindre le bord supérieur de l'oreille.
- le bâton doit être aussi long que le corps du compétiteur
- la longueur de la lance doit correspondre à la hauteur formée par le compétiteur levant un bras et une main.
- la pointe du sabre du sud doit atteindre au moins le menton, lorsque la main gauche tient le sabre au niveau de la garde, et que le sabre se dresse le long du bras gauche.

## **12. L'attribution des titres**

L'attribution d'un titre de Champion ou de vainqueur à quelque niveau de sélection nécessite au moins la participation du compétiteur concerné à au moins une rencontre effective. Les diplômes seront délivrés sur place. Les récompenses seront des médailles pour les 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup> places, les autres places n'obtiendront que les diplômes.

## **13. Repêchage**

Pour toutes les compétitions fédérales officielles organisées à partir de sélections décentralisées (niveau régional), un repêchage du finaliste est autorisé dans le cas où le compétiteur initialement sélectionné serait forfait. Le responsable des compétitions du niveau concerné sera habilité à inscrire l'intéressé auprès du responsable du niveau de compétition supérieur, dans le respect absolu des dates de forclusion.

## **14. Litiges**

Pour les cas non prévus par les présents règlements, ou en cas de litige en compétition, un comité d'appel constitué par le Responsable des Compétitions et le Responsable des Juges et Arbitres du niveau de la compétition concerné statuera, ses décisions seront sans appel.

## **15. Réclamation**

En cas de contestation d'une décision de compétition, un club a le droit de déposer «réclamation». Toutefois, ce principe doit suivre certaines règles et modalités précises :

- Le compétiteur concerné ou le responsable du club, peuvent déposer réclamation.
- La réclamation doit être déposée auprès du responsable de la compétition dans le quart d'heure qui suit l'annonce de la décision concernée.
- Pour être «recevable», et donc prise en considération, une réclamation ne peut être en aucun cas la contestation d'une décision de valeur suggestive,

Elle ne peut concerner :

- qu'une faute technique évidente de jugement,
- qu'une erreur matérielle évidente dans le déroulement pratique de la rencontre,
- qu'une erreur comptable évidente dans le décompte des points,
- qu'un non respect évident des réglementations.

## **16. Le classement National**

Dans le but d'établir une liste annuelle des compétiteurs et compétitrices inscrits par ordre hiérarchique en fonction de leurs niveaux sportifs, il est institué le classement national suivant :

Méthodes de classement :

Dans les disciplines individuelles, le classement se fait en fonction des sexes et des catégories d'âges ;

Dans toute discipline dont le nombre de compétiteurs dépasse dix personnes, le classement se fera jusqu'à la 8<sup>ème</sup> place ;

Dans toute discipline ayant moins de 10 participants, le classement sera réduit par tranche de deux places (de 8 à 9 compétiteurs = 6<sup>ème</sup> place ; de 6 à 7 compétiteurs = 4<sup>ème</sup> place ; de 4 à 5 compétiteurs = 2<sup>ème</sup> place; 3 compétiteurs = 1<sup>ère</sup> place ;

Dans toute discipline n'ayant que deux participants, il n'y aura pas de classement

# DEUXIEME PARTIE : REGLEMENTS PARTICULIERS

## 1. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS – SENIORS DE WUSHU TAOLU MODERNE

### 1.1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux compétiteurs des catégories : (cf. calcul de l'âge fédéral)

- Seniors & vétérans
- Juniors

Elle se déroule jusqu'au niveau national en compétitions séparées et comporte des sélections régionales.

### 1.2. Décision :

Le vainqueur de chaque finale se verra attribuer le titre :

“Champion de France ” de sa catégorie d'âge et par discipline.

Le deuxième celui de “Vice Champion de France ”.

### 1.3. Sélection -Transmission des inscriptions :

1.3.1. Les clubs feront parvenir leur dossier d'inscription, au Responsable Régional des Compétitions. Celui-ci organisera les sélections de Région ;

#### Contenu du dossier d'inscription des compétiteurs :

- feuille type d'engagement fédéral (avec diagramme(s) pour les formes optionnelles), avec la signature du professeur valant autorisation et n° de licence en cours. Pour le Taiji quan et le Taiji jian l'inscription devra être signée par un professeur de Taiji quan diplômé AMCI.
- photocopie de la page du passeport sportif à jour
- photocopie du passeport médical à jour (cf. règlement médical)
- ~~chèque de 00 euros par compétiteur, réglant les droits d'inscription à l'ordre de la Fédération Française de Wushu a.e.m.c.~~

Tout dossier incomplet entraînera la non inscription du compétiteur.

1.3.2. Le Responsable Régional des Compétitions (RRC) fera parvenir le dossier complet à la Fédération Française de Wushu a.e.m.c. à l'attention du Responsable National des Compétitions au plus tard quinze jours avant la compétition nationale. Ce n'est qu'après instruction du dossier national des inscriptions de Région que l'instance fédérale habilitée publiera la liste des engagés retenus.

### 1.4. Condition de qualification

Pour chaque catégorie, organisation de sélections de Région :

Les 2 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a au moins 5 compétiteurs dans la catégorie ;

Les 3 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a entre 6 et 10 compétiteurs dans la catégorie ;

Les 4 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a entre 11 et 15 compétiteurs dans la catégorie ;

Les 5 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a entre 16 et 20 compétiteurs dans la catégorie ;

Les 6 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a plus de 21 compétiteurs dans la catégorie.

### 1.5. Déroulement chronologique de la Compétition

Il sera préparé par le Responsable National des Compétitions de la discipline, en accord avec un membre du Conseil Technique Paritaire de la branche concernée, et validé par le Directeur Technique National ou de son représentant.

## 2. LE CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNES DE WUSHU TAOLU MODERNE

### 2.1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux compétiteurs des catégories : (cf. calcul de l'âge fédéral)

Attention : Les épreuves de Taiji quan et Taiji jian ne sont pas ouvertes à ces catégories d'âges :

- JEUNES
  - Benjamins
  - Minimes
  - Cadets

Elle se déroule jusqu'au niveau national et comporte des sélections régionales.

### 2.2. Décision :

Le vainqueur de chaque finale se verra attribuer le titre :

“Champion National” de sa catégorie d'âge et par discipline\*.

Le deuxième celui de “Vice Champion national”.

### 2.3. Sélection -Transmission des inscriptions :

2.3.1. Les clubs feront parvenir leur dossier d'inscription, au Responsable Régional des Compétitions. Celui-ci organisera les sélections de Région ;

#### Contenu du dossier d'inscription des compétiteurs :

- feuille type d'engagement fédéral (avec diagramme(s) pour les formes optionnelles), avec la signature du professeur valant autorisation et n° de licence en cours.
- photocopie de la page du passeport sportif à jour
- photocopie du passeport médical à jour (cf. règlement médical)
- ~~chèque de 00 euros par compétiteur, réglant les droits d'inscription à l'ordre de la Fédération Française de Wushu a.e.m.c.~~

Tout dossier incomplet entraînera la non inscription du compétiteur.

2.3.2. Le Responsable Régional des Compétitions (RRC) fera parvenir le dossier complet à la Fédération Française de Wushu a.e.m.c. à l'attention du Responsable National des Compétitions au plus tard quinze jours avant la compétition nationale. Ce n'est qu'après instruction du dossier national des inscriptions de Région que l'instance fédérale habilitée publiera la liste des engagés retenus.

### 2.4. Condition de qualification

Pour chaque catégorie, organisation de sélections de Région :

Les 2 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a au moins 5 compétiteurs dans la catégorie ;

Les 3 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a entre 6 et 10 compétiteurs dans la catégorie ;

Les 4 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a entre 11 et 15 compétiteurs dans la catégorie ;

Les 5 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a entre 16 et 20 compétiteurs dans la catégorie ;

Les 6 premiers sont qualifiés lorsque qu'il y a plus de 21 compétiteurs dans la catégorie.

### 2.5. Déroulement chronologique de la Compétition

il sera préparé par le Responsable National des Compétitions de la discipline, en accord avec un membre du Conseil Technique Paritaire de la branche concernée, et validé par le Directeur Technique National ou de son représentant.

### **3. LE CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS DE WUSHU TAOLU MODERNE**

#### 3.1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux compétiteurs des catégories : ENFANTS (cf. calcul de l'âge fédéral)

**Attention** : Les épreuves de Taiji quan et Taiji jian ne sont pas ouvertes à ces catégories d'âges :

- ENFANTS
  - Poussins

Elle se déroule jusqu'au niveau régional.

#### 3.2. Décision :

Selon le résultat, Les compétiteurs se verront attribuer le titre de :

- Le premier : Médaille d'or du Championnat Régional
- Le deuxième : Médaille d'argent du Championnat Régional
- Le troisième : Médaille de bronze du Championnat Régional

de sa catégorie d'âge et par discipline.

#### 3.3. Sélection -Transmission des inscriptions :

3.3.1. Les clubs feront parvenir leur dossier d'inscription, au Responsable Régional des Compétitions. Celui-ci organisera la compétition ;

Contenu du dossier d'inscription des compétiteurs :

- feuille type d'engagement fédéral (avec diagramme(s) pour les formes optionnelles), avec la signature du professeur valant autorisation et n° de licence en cours
- photocopie de la page du passeport sportif à jour
- photocopie du passeport médical à jour (cf. règlement médical)
- ~~chèque de 00 euros par compétiteur, réglant les droits d'inscription à l'ordre de la Fédération Française de Wushu a.e.m.e.~~

Tout dossier incomplet entraînera la non inscription du compétiteur.

#### 3.4. Déroulement chronologique de la Compétition

il sera préparé par le Responsable National des Compétitions de la discipline, en accord avec un membre du Conseil Technique Paritaire de la branche concernée, et validé par le Directeur Technique National ou de son représentant.



# FEUILLE FEDERALE D'ENGAGEMENT WUSHU TAOLU MODERNE

## SAISON 2008 – 2009

Feuille d'inscription régionale à retourner (obligatoirement) au Comité Régional 15 JOURS avant la compétition

Cette feuille d'engagement concerne les compétitions suivantes (cochez la case appropriée):

**Championnat de France Seniors de Wushu Taolu Moderne**

**Championnat de France Juniors de Wushu Taolu Moderne**

**Championnat National Jeunes (Benjamins, Minimes, Cadets) de Wushu Taolu Moderne**

	JEUNES				ADULTES	
SAISON 2008/2009	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	juniors	Seniors & vétérans
CATEGORIE	A	B	C	D	E	F
Féminins & Masculins	1999-2000	1997-1998	1995-1996	1993-1994	1991-1992	1990 et moins 1974 et moins
Age en saison 2008-2009	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	17-18 ans	+18 ans

ABREVIATION DES DISCIPLINES (à reporter sur le tableau d'inscription)					
CQ	CHANG QUAN	TJ	TAIJI JIAN	Préciser pour l'(es) épreuve(s) sélectionnée(s) :	
NQ	NAN QUAN	QS	QIANG SHU		
TQ	TAIJI QUAN	GS	GUN SHU		
JS	JIAN SHU	NG	NAN GUN		
DS	DAO SHU	DU	DUILIAN		
ND	NAN DAO	JI	JITI		
				I	FORME IMPOSEE
				O	FORME OPTIONNELLE : joindre le(s) diagramme(s)

### CADRE RESERVE AU RESPONSABLE REGIONAL DES COMPETITIONS

COMITE REGIONAL : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Mail : .....

Date : ..... Signature :

Après vérification des engagements clubs, le Responsable Régional des Compétitions (RRC) fera parvenir la feuille d'engagement régional dûment remplie et signée à la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c. à l'attention du Responsable National des Compétitions, dans les délais fixés par les directives nationales.

- **Ne remplir qu'une seule fiche par club et par compétition**
- **L'inscription ne sera pas prise en compte si la fiche d'inscription n'est pas dûment remplie**
- **Remplir la fiche recto verso à l'encre NOIRE et en MAJUSCULE**



# FEUILLE FEDERALE D'ENGAGEMENT WUSHU TAOLU MODERNE

## SAISON 2008 – 2009

CLUB : ..... N° affiliation : .....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Nom du responsable : ..... Tel : ..... Mail .....

NOM	PRENOM	Numéro de licence	Date de naissance	Sexe M/F	Catégorie d'âge	CQ	NQ	TQ	JS	DS	ND	TJ	QS	GS	NG	DU*	Jl
HUANG	FEIHONG	18470708ZZZZ9	25/05/77	M	F		O			I						A	

**ATTENTION** : pour chaque catégorie sélectionnée, indiquer I pour « forme imposée » ou O pour « forme optionnelle » (joindre le diagramme)

\* Si plusieurs groupes de Duilian, indiquer la lettre A pour le premier Duilian, la lettre B pour le second, etc...

DATE : ..... SIGNATURE DU RESPONSABLE CLUB :

